



MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.fonction-publique.gouv.fr>

Paris, le 4 août 2011
N° 010

Supplément familial de traitement : François SAUVADET, Ministre de la Fonction publique apporte des précisions

François SAUVADET, Ministre de la Fonction publique, tient à apporter des précisions sur le projet de réforme du supplément familial de traitement (SFT). De nouvelles propositions seront faites aux organisations syndicales à la rentrée de septembre afin de permettre à cette réforme d'être effective au 1^{er} janvier 2012.

Le Ministre tient d'abord à rappeler que c'est une mesure de justice sociale qui vise en premier lieu à mieux répartir le SFT entre les agents de la fonction publique, toutes catégories confondues.

Il ne s'agit pas contrairement à ce qui a été écrit de réduire l'aide aux familles les plus nombreuses, mais de mettre en œuvre un système plus juste pour aider les familles.

Plusieurs hypothèses restent à l'étude. L'objectif est de permettre une augmentation significative de l'aide perçue pour le premier enfant et d'avoir une aide proportionnelle ensuite pour chaque enfant supplémentaire. L'aide perçue actuellement pour le premier enfant est 2,29€ par mois ! Il s'agit de soutenir une véritable politique familiale pour l'ensemble de la fonction publique et non plus seulement proportionnelle au traitement des agents.

Evidemment, il faut envisager une clause de garantie afin qu'aucun agent ne voit son SFT diminué à nombre d'enfants inchangé. Il s'agit de préparer l'avenir d'une politique familiale juste et liée d'abord au nombre d'enfants.

Contacts presse :

Cabinet du ministre : Gaëlle MISSONIER – 01 77 72 63 72